

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Liquide de frein Original ATE SL.6
Numéro de la FDS : 888100003242
Description d'utilisation du produit : Fluide hydraulique
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**
Guerickestr. 7
60488 Frankfurt a. M.
Germany
Téléphone : + 49 69 76 03 1
Téléfax : + 49 69 76 10 61
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory
Téléphone en cas d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Etat de surveillance : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé WHMIS par les paragraphes 33 - 66, liste IV du CPR

Mot de signal : ATTENTION
Forme : liquide
Odeur : caractéristique
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible
Résumé des risques : Irritant

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Organes cibles : Yeux

Cancérogénicité:

NTP : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié par l'IARC comme étant un carcinogène probable, éventuel ou confirmé pour l'être humain.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

-
- | | |
|------------|--|
| IARC | : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié par l'IARC comme étant un carcinogène probable, éventuel ou confirmé pour l'être humain. |
| OSHA | : Aucun composant de ce produit se trouvant dans des quantités supérieures ou égales à 0,1% n'a été identifié par l'OSHA comme étant carcinogène ou comme étant un carcinogène potentiel. |
| CA Prop 65 | : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages. |
-

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	% en poids
2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	112-35-6	>= 10 - < 30
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	143-22-6	>= 5 - < 10
2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol	111-77-3	>= 1 - < 5
1,1'-iminodi-2-propanol; diisopropanolamine	110-97-4	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- | | |
|-----------------------|---|
| Conseils généraux | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. |
| Inhalation | : Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | : Laver avec de l'eau et du savon. |
| Contact avec les yeux | : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Enlever les lentilles de contact. |
| Ingestion | : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Forme : liquide
- Point d'éclair : > 130 °C (> 266 °F)
Méthode: ISO 2719
- Température d'inflammabilité : > 200 °C (> 392 °F)
Méthode: DIN 51794
- Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé.
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composants	No.-CAS	Liste	Type:	Valeur
mequinol; 4-méthoxyphénol; éther monométhylque de l'hydroquinone	150-76-5	OEL (QUE)	TWA	5 mg/m3
		CAD AB OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD BC OEL	TWA	5 mg/m3
		CAD ON OEL	TWA	5 mg/m3

Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des yeux : lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : > 130 °C (> 266 °F)
Méthode: ISO 2719

Température d'inflammabilité : > 200 °C (> 392 °F)
Méthode: DIN 51794

Décomposition thermique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Température de solidification/durcissement : < -50 °C (< -58 °F)
Méthode: ISO 3016

Point/intervalle d'ébullition : 265 °C(509 °F)
Méthode: ASTM D 1120-72

Pression de vapeur : < 1 mbar
à 50 °C (122 °F)

Densité : env.1.06 g/cm³
à 20 °C (68 °F)

Hydrosolubilité : soluble

VOC : 26.26 %

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Décomposition thermique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses : Note: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: > 2,000 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies) : donnée non disponible
- Irritation de la peau : Résultat: Pas d'irritation de la peau
Pas d'effet irritant connu.
- Irritation des yeux : Résultat: Irritation légère des yeux
Une lachrymation excessive peut rendre la fuite difficile.
- Cancérogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Toxicité pour la reproduction : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Tératogénicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Composant:

- | | | |
|--------------------------------------|----------|--|
| 2-(2-(2-méthoxyéthoxy)éthoxy)éthanol | 112-35-6 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: 11,850 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</u>: DL50 lapin
Dose: 7,448 mg/kg</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau</p> <p><u>Irritation des yeux</u>: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Irritation légère des yeux</p> |
| 2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol | 143-22-6 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: 5,300 mg/kg</p> <p><u>Irritation de la peau</u>: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation de la peau</p> <p><u>Irritation des yeux</u>: Classification: Irritant pour les yeux.
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.</p> |
| 2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol | 111-77-3 | <p><u>Toxicité aiguë par voie orale</u>: DL50 rat
Dose: env. 6,500 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</u>: DL50 rat
Dose: env. 6,450 mg/kg</p> <p><u>Toxicité aiguë par inhalation</u>: CL50 rat
Dose: > 200 mg/l</p> |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Durée d'exposition: 1 h

Irritation de la peau: Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux: Pas d'irritation des yeux

1,1'-iminodi-2-propanol;
diisopropanolamine

110-97-4

Toxicité aiguë par voie orale: DL50 rat
Dose: 4,765 mg/kg

Irritation de la peau: Classification: Irritant pour la peau.
Résultat: Irritation légère de la peau

Irritation des yeux: Classification: Risque de lésions oculaires graves.
Résultat: cécité

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson : CL50
Espèces: Leuciscus idus(Ide)
Dose: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Halogènes organiques (AOX) : pas inclu
Contenu en composés organiques volatils (COV) : 26.26 %
Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

TDGR

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Marchandise non dangereuse

ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA Statut : Dans l'inventaire TSCA

DSL Statut : Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne NDSL. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne DSL.

Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.- 71243-41-9
hydro-.omega.-hydroxy-, ester with
boric acid (H3BO3), methyl ether

Prop. 65 de la Californie : Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages.

WHMIS Classification : D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du CPR et le MSDS contient toutes les informations requises par le CPR.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 02/14/2006

Date de révision : 02/14/2006

Version : 1.0

Nom commercial: **Liquide de frein Original ATE SL.6**

Prepared by : GWU mbH
Birlenbacher Str. 18
D-57078 Siegen
L'Allemagne
Téléphone: +49-(0)271-88072-0
Date de révision : 02/14/2006
